

La Latence Délibérative : pourquoi le temps qu'exige la justesse est précisément celui qu'aucun format ne lui accorde

Steenackers T.¹, Fontaine-Verlet C.², Adjovi K.³

¹ Laboratoire de Psychologie du Raisonnement, Université de Louvain-Adriatique

² Unité de Métacognition et Jugement, Université de Bruxelles-Océanique

³ Département de Décision sous Contrainte, Université de Gand-Maritime

DOI : 10.9999/icf.2026.latence.deliberative · icf.news/article-latence-deliberative

Résumé

Contexte. Construire un propos juste demande un temps de réflexion. Or les formats de diffusion contemporains — brefs, enchaînés, minutés — sélectionnent contre ce temps. Cette étude ne cherche pas à découvrir que réfléchir améliore la justesse : elle cherche à mesurer *ce que la contrainte de temps fait à la justesse*, et ce que le public en retient.

Méthode. Un protocole en deux temps. Au Temps 1, des participants tirés au sort en deux groupes répondent à des questions à réponse contre-intuitive : un groupe sous contrainte de temps (8 s), l'autre après un délai de latence imposé (90 s). On mesure à la fois la *justesse* et la *confiance déclarée*. Au Temps 2, un auditoire distinct, qui n'a pas participé, désigne parmi des paires de réponses celle qui « convainc ».

Résultats. Le groupe rapide se déclare plus confiant tout en étant moins juste : la corrélation entre confiance et justesse est **négative**. Et l'auditoire du Temps 2 choisit massivement la réponse rapide, confiante et fausse. La latence qui produit la justesse est aussi celle que le public ne récompense pas.

Conclusion. Le temps mesuré ici (8 s contre 90 s) n'est qu'un indicateur observable d'une réalité plus vaste : la présence, ou l'absence, d'un cadre qui autorise la latence. L'étude propose l'Indice de Latence Avant Justesse (ILAJ), dont l'optimum excède, on le verra, tout créneau audiovisuel existant. La situation est stable.

Mots-clés : latence · justesse · métacognition · confiance · heuristique de fluence · test de réflexion cognitive · contrainte de temps · format

1. Introduction

Il faut, pour dire quelque chose de juste, un peu de temps. Le temps de convoquer une intuition, de s'en méfier, de vérifier qu'elle tient, de la corriger si elle ne tient pas. Ce temps est court à l'échelle d'une vie, mais long à l'échelle d'un plateau : il excède presque toujours le créneau qu'on accorde à celui qui parle.

Précisons d'emblée un point dont dépend toute la suite. **La justesse n'est pas la vérité.** Nous n'affirmons pas qu'un propos réfléchi est vrai — la vérité absolue n'est pas de notre ressort, et l'Institut, s'il la détenait, fermerait boutique. Nous disons qu'un propos réfléchi est *moins faux* : mieux pesé, plus prudent, davantage conscient de ce qu'il ignore. La justesse, ici, est une propriété graduelle du raisonnement, pas un verdict sur le monde. Un seuil de signification à $p < 0,001$ n'est pas la certitude ; il est simplement, et considérablement, préférable à la précipitation qui ne démontre rien.

Cette étude part d'une observation ordinaire : les formats par lesquels circulent aujourd'hui les idées récompensent la vitesse. Il faut capter l'attention, et pour capter il faut être rapide ; le contenu qui exige qu'on s'arrête défile pendant qu'on s'arrête. La question que nous posons n'est pas morale mais mesurable : *si l'on impose de la latence, la justesse augmente-t-elle ? Et si elle augmente, le public la préfère-t-il ?*

Nous avons donc manipulé le temps. Mais entendons-nous sur ce que « le temps » représente ici. Nous faisons varier des secondes — 8 contre 90 — parce que des secondes sont ce qu'on sait mesurer proprement en laboratoire. Ce que ces secondes *tiennent lieu de*, en revanche, est plus large : un cadre qui laisse ou non le temps de réfléchir. Les 8 secondes sont un format ; les 90 secondes en sont un autre. **Le temps est notre variable ; le format est notre objet.**

2. Cadre théorique

Trois mécanismes établis soutiennent l'hypothèse.

Le premier est le test de réflexion cognitive : certaines questions appellent une réponse intuitive immédiate qui se trouve être fausse, et dont la correction demande un second temps de vérification. Sur ce type d'items, répondre vite, c'est répondre avec l'intuition ; répondre juste suppose de l'inhiber.

Le deuxième est l'heuristique de fluence : ce qui vient facilement à l'esprit — ou ce qui est énoncé avec aisance — est perçu comme plus compétent, plus vrai, plus fiable qu'il ne l'est. La fluence de la forme se confond avec la solidité du fond, chez celui qui parle comme chez celui qui écoute.

Le troisième est la métacognition déficitaire : la capacité à évaluer la qualité de son propre jugement est inégalement distribuée, et volontiers défaillante précisément là où l'on est le plus assuré. On peut être très confiant et très faux, non par malhonnêteté, mais faute d'un dispositif interne qui signale le doute.

Réunis, ces trois mécanismes prédisent un résultat inconfortable : sous contrainte de temps, l'intuition non corrigée s'exprime, la fluence la fait paraître compétente, et la métacognition défaillante l'accompagne d'une confiance élevée. Le rapide serait alors, simultanément, plus assuré et moins juste. Reste à le montrer.

3. Méthode

Le protocole se déroule en deux temps distincts, avec deux populations différentes. Nous les exposons pas à pas, sans supposer le lecteur déjà familier du dispositif.

3.1 Temps 1 — ce que la latence fait à la justesse

Nous recrutons cent quatre-vingt-dix participants et nous les répartissons **par tirage au sort** en deux groupes de taille voisine (96 et 94). Le tirage au sort est essentiel : il garantit que, en moyenne, les deux groupes se ressemblent avant l'expérience, de sorte que toute différence constatée à la fin puisse être attribuée à ce que nous avons manipulé — le temps — et non à un déséquilibre de départ. (Ce point est si important qu'il fait l'objet de l'encart ci-dessous.)

Les deux groupes reçoivent *exactement les mêmes questions*. Ces questions sont construites pour que la réponse spontanée, celle qui vient en premier, soit fausse, et pour que la bonne réponse demande un court effort de vérification. Il ne s'agit pas de pièges obscurs : il s'agit d'items où l'intuition et la logique divergent.

La seule différence entre les groupes est le temps dont ils disposent pour répondre :

— Le **groupe Rapide** répond sous un compte à rebours de **8 secondes**, affiché à l'écran. Passé le délai, la réponse est verrouillée.

— Le **groupe Délibéré** se voit imposer **90 secondes de silence** avant de pouvoir répondre. La question est posée, puis rien : on ne peut pas répondre tout de suite, même si l'on croit savoir. Ce n'est qu'après ce délai, mesuré par un Chronomètre Institutionnel de Latence Contrôlée (CILC-2), que la réponse est ouverte.¹

¹ Le CILC-2 succède au CILC-1, lequel émettait un bip à l'échéance ; le bip fut jugé incitatif à la précipitation, contraire à l'objet même de l'appareil, et retiré. Le respect des quatre-vingt-dix secondes était en outre vérifié *a posteriori* par réécoute intégrale du silence, tâche confiée à Mme Beaumont-Schiavetti, qui a fait observer que c'était, à ce jour, la partie la plus reposante de son doctorat.

Pour chaque participant, nous relevons deux choses, et non une seule : la **justesse** de la réponse (correcte ou non) et la **confiance déclarée** — « à quel point êtes-vous sûr de votre réponse ? », sur une échelle de 0 à 100. Mesurer les deux est le cœur du dispositif : cela permet de savoir non seulement qui a raison, mais qui *croit* avoir raison, et de comparer les deux.

Un échantillon du matériel — quatre des items posés

Les questions sont construites pour que la réponse qui vient en premier soit fausse, et pour que la bonne demande un court retour en arrière. Elles ne portent sur aucun sujet clivant : seulement sur la logique et les nombres, où le vrai est décidable. En voici quatre, telles qu'administrées.

Item 7. Dans une région, tous les villages qui possèdent une fanfare possèdent aussi une boulangerie. Le village de Hesbaye-sur-Meuse n'a pas de fanfare. Peut-on en conclure quelque chose sur sa boulangerie ? — *La réponse immédiate* (« pas de fanfare, donc pas de boulangerie ») lit l'implication à l'envers : on ne sait rien des villages sans fanfare. Taux de bonne réponse : 8 s → 31 % ; 90 s → 72 %.

Item 11. Un jury de concours déclare : « nous refusons neuf candidats sur dix ; cette sélectivité garantit la qualité de nos admis. » Si le concours acceptait deux fois plus de candidats, la qualité moyenne des admis baisserait-elle nécessairement ? — *La réponse immédiate* (« accepter plus, c'est baisser le niveau ») prend un taux de refus pour une mesure de qualité. Cela dépend de la distribution des candidats, pas du taux. Taux de bonne réponse : 8 s → 38 % ; 90 s → 69 %.

Item 14. Un médicament A guérit 80 % des cas légers et 40 % des cas graves. Un médicament B, 90 % des cas légers et 50 % des cas graves. Un rapport conclut : « tous patients confondus, A a mieux marché que B. » Est-ce possible ? — *La réponse immédiate* (« impossible, B est meilleur partout ») ignore la composition des groupes : si A a surtout traité des cas légers, oui, c'est possible. Taux de bonne réponse : 8 s → 22 % ; 90 s → 55 %.

Item 18. Un parking affiche : « 100 % de nos usagers satisfaits ont renouvelé leur abonnement. » Ce chiffre prouve-t-il que le parking satisfait ses usagers ? — *La réponse immédiate* (« 100 %, donc excellent ») ne remarque pas que la phrase ne parle que des déjà satisfaits : elle resterait vraie s'ils étaient deux sur mille. Taux de bonne réponse : 8 s → 29 % ; 90 s → 64 %.

Un correcteur a proposé d'ajouter un item sur la ponctualité des trains ; il a été écarté après qu'un membre de l'équipe eut passé le délai de quatre-vingt-dix secondes à en contester l'énoncé, illustrant malgré lui le résultat.

Encart méthodologique — Qu'est-ce qu'un test d'homogénéité ?

Avant de comparer deux groupes, il faut s'assurer qu'ils étaient comparables *au départ*. Sinon, une différence observée à la fin pourrait venir d'un déséquilibre initial — par exemple, si le hasard avait placé les personnes les plus rapides d'esprit d'un seul côté — plutôt que de ce que l'on a manipulé.

Le **test d'homogénéité** sert exactement à cela : il vérifie que les deux groupes se ressemblent avant l'expérience, sur les caractéristiques susceptibles d'influencer le résultat (ici : âge, niveau d'études, aisance avec ce type de questions). S'ils se ressemblent, alors toute différence finale peut être attribuée, en confiance, à la seule chose qui les sépareit : le temps accordé pour répondre.

Dans notre étude, le test ne détecte aucun écart significatif entre le groupe Rapide et le groupe Délibéré avant passation. Les deux groupes partaient du même point. Ce qui les distingue à l'arrivée ne vient donc pas d'eux, mais du dispositif.

— Dr. K. Osei-Mensah, Responsable Statistiques & Analyses

3.2 Temps 2 — ce que le public récompense

Le second temps mobilise une population *entièrement différente* : un auditoire qui n'a pas participé au Temps 1, n'a pas passé les questions, et ne sait pas lesquelles étaient difficiles. Ces personnes ne jugent pas la justesse ; elles jugent la *force de conviction*.

On leur présente des paires de réponses issues du Temps 1 — pour une même question, la réponse d'un participant rapide et celle d'un participant délibéré, présentées côte à côte, sans indiquer laquelle est correcte. La consigne est simple : **désigner celle qui convainc le plus**.

Ce second temps est la clé de l'étude. Le Temps 1 mesure ce que la latence fait à la justesse. Le Temps 2 mesure ce qu'un public en fait — s'il récompense la réponse juste, ou celle qui se présente le mieux.

4. Résultats

4.1 Le rapide est plus confiant, et moins juste

Le résultat central du Temps 1 est net et va dans le sens prédit. Le groupe Délibéré répond mieux ; le groupe Rapide répond plus mal, tout en se déclarant *plus sûr* de lui. Le détail figure au Tableau 1.

Groupe (Temps 1)	Justesse (% correct)	Confiance déclarée (/100)	Corrélation confiance–justesse
Rapide (8 s imposées) · n = 96	41 %	78	—
Délibéré (90 s de latence) · n = 94	67 %	64	—
Ensemble (N = 190)	—	—	$r = -0,26$; $p < 0,001$

Tableau 1. Justesse, confiance et leur relation (Temps 1). Le groupe Rapide est à la fois plus confiant et moins juste. Sur l'ensemble des participants, confiance et justesse sont négativement corrélées : plus on est sûr, moins on a tendance à avoir raison.

La ligne la plus instructive est la dernière. La corrélation entre la confiance qu'on affiche et la justesse qu'on atteint est **négative** : $r = -0,26$ ($p < 0,001$). Ce n'est pas que la confiance ne prédit pas la justesse ; c'est qu'elle la prédit à l'envers. Le sentiment d'avoir raison, ici, accompagne le fait d'avoir tort — non par une malédiction, mais parce que la contrainte de temps favorise l'intuition (fausse) et l'assurance qui l'escorte, faute du délai qui aurait permis de douter.

« La confiance n'était pas le signe de la justesse. Elle en était, dans nos données, le contre-indicateur. » Section 4.1

4.2 L'auditoire choisit le rapide, confiant et faux

Reste à savoir ce qu'un public en fait. Le Temps 2 répond sans ambiguïté. Placé devant des paires de réponses, l'auditoire désigne la réponse issue du groupe Rapide dans **71 % des cas** — c'est-à-dire, le plus souvent, la réponse fausse mais assurée, énoncée sans hésitation apparente.

La fluence de la réponse rapide — sa netteté, son absence de réserve, son ton de certitude — est prise pour un signe de compétence. La réponse délibérée, plus nuancée, plus prudente, parfois assortie du temps qu'elle a demandé, paraît moins convaincante précisément parce qu'elle est plus juste : elle porte les marques du doute que la justesse exige. Le public ne récompense pas la justesse ; il récompense ce qui lui *ressemble* de loin, en plus rapide.

Ainsi se referme la boucle. La latence produit la justesse (Temps 1). La justesse ne convainc pas (Temps 2). Et le format qui interdit la latence est aussi celui qui expose les réponses au jugement le plus expéditif. Le dispositif sanctionne deux fois ce qu'il faudrait de temps pour bien dire : à la production, et à la réception.

4.3 L'Indice de Latence Avant Justesse (ILAJ)

De nos données, nous dérivons une grandeur que nous proposons de nommer **Indice de Latence Avant Justesse (ILAJ)** : la durée de silence au-delà de laquelle un propos cesse de gagner en justesse — le point où la réflexion supplémentaire n'améliore plus la réponse. En deçà, on répond trop tôt ; au-delà, on ne fait qu'attendre.

Cet optimum n'est pas une constante universelle ; il dépend de la difficulté de la question. Mais, pour les items de notre étude, il se situe systématiquement **au-dessus de la durée qu'accorde n'importe quel format de diffusion existant**. Autrement dit : le temps nécessaire pour être juste excède, par construction, le temps qu'un plateau, un créneau ou un fil peut consentir. L'ILAJ optimal n'entre dans aucune grille de programmation. C'est là, précisément, tout le problème — et il n'est pas dans les gens, il est dans la grille.

5. Limites

Plusieurs réserves s'imposent, et nous les formulons sans coquetterie.

D'abord, nos questions sont de nature logique et probabiliste, choisies pour leur neutralité : elles ont une bonne réponse vérifiable. Beaucoup de propos publics n'en ont pas, et la notion de « justesse » y est plus difficile à établir. Notre résultat vaut d'abord pour les énoncés où le vrai et le faux sont décidables ; son extension aux jugements de valeur demande prudence.

Ensuite, et c'est la limite principale, notre variable manipulée est le *temps*, quand notre objet réel est le *format*. Nous avons mesuré des secondes parce qu'elles sont opérationnalisables ; mais ce que ces secondes représentent — un temps d'antenne fragmenté, une injonction permanente à capter l'attention, une économie où l'on passe à la suite avant la fin — n'a pas été manipulé directement. Nous l'avons approché par son indicateur le plus mesurable. Une étude qui manipulerait le format lui-même, et non plus seulement sa durée, resterait à conduire ; nous en tenons le protocole pour un travail futur.

Enfin, notre auditoire du Temps 2 jugeait des réponses écrites, présentées sobrement. Un dispositif réel ajouterait la voix, le débit, l'aisance de scène — autant d'amplificateurs de fluence qui, selon toute vraisemblance, ne feraient qu'accentuer l'effet observé. Nous avons mesuré une version atténuée du phénomène. La version ordinaire est probablement pire.

6. Conclusion

Cette évidence — que la justesse exige un silence que rien ne lui accorde plus — n'aurait jamais dû avoir à être démontrée. L'Institut regrette de n'avoir pu diffuser le présent résultat, aucune émission n'ayant accepté un intervenant sollicitant quatre-vingt-dix secondes de silence avant de répondre.

Déclarations

Conflits d'intérêts : Les auteurs déclarent avoir, à plusieurs reprises au cours de cette recherche, répondu trop vite à des questions dont ils connaissaient pourtant la réponse. Ils y voient une validation de convergence.

Éthique : Aucun participant n'a été mis en difficulté publiquement ; les réponses fausses sont restées anonymes, et aucune n'a été raillée. Ce que l'étude interroge n'est pas la personne qui répond vite, mais le dispositif qui ne lui laisse pas d'autre choix. Le Comité d'Éthique, consulté, n'a pas répondu, ce qui vaut approbation selon nos statuts.

Financement : Aucun. La Commission Indépendante d'Allocation des Financements, sollicitée, n'a pas répondu dans le délai imparti, qu'elle a jugé trop court.

Remerciements : Les auteurs remercient le Dr Osei-Mensah pour l'encart d'homogénéité, ainsi que le Correspondant International, qui a fait observer depuis Stockholm qu'un silence de quatre-vingt-dix secondes en direct constituerait, dans son pays, un moment de télévision parfaitement acceptable.

Note de la rédaction : Le Rédacteur en chef, informé du résultat par son kinésithérapeute — lequel le tenait d'un patient qui l'avait entendu à la radio, dans une émission dont il avait, dit-il, « raté la fin faute de temps » —, a demandé si l'étude avait songé à mesurer le temps qu'il faut pour en prendre connaissance. La rédaction a pris note de la suggestion, puis est passée à la suite.

Références

- Steenackers, T. et Fontaine-Verlet, C. (2026). Latence imposée, justesse et confiance : un protocole en deux temps. *Revue de Psychologie du Jugement et de la Décision*, 8(2), 44–79.
- Adjovi, K. (2025). *La fluence trompeuse : pourquoi l'aisance passe pour de la compétence*. Gand : Presses de la Rive Basse.
- Descartes, R. (1637). *Discours de la méthode*. Leyde : Ian Maire. [Sur la nécessité de se défaire de ses opinions reçues avant d'établir des connaissances certaines — opération qui, l'auteur le concède implicitement, demande du temps.]
- Garnier-Bettencourt, M. (2025). *Du Réel au réel : anatomie du micro-format et sélection naturelle de la surconfiance à débit rapide*. Éditions du Point de Rupture. [Ouvrage dont l'auteur a résumé la thèse en un Short de huit secondes, lequel a généré quatre millions de vues et 0 % de compréhension du texte original.]
- Kruger, J. et Dunning, D. (1999). Unskilled and unaware of it: How difficulties in recognizing one's own incompetence lead to inflated self-assessments. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(6), 1121–1134. [Sur la tendance à maintenir une confiance élevée précisément là où la performance est la plus faible. L'ICF a mesuré l'effet sous contrainte de huit secondes — un raffinement protocolaire que la prudence des travaux fondateurs n'avait pas envisagé.]
- Pinchon-Lombard, B. et Aubain, T. (2024). *L'Empire du Swipement : phénoménologie de la pensée en quinze secondes et atrophie du silence*. Paris : Presses de l'Économie d'Attention. [Chapitre 3 : « Pourquoi le cerveau préfère une certitude dynamique de six secondes à une démonstration exacte de trois minutes ».]
- Vanhoucke, S. et Rasmussen, E. (2024). Métacognition déficitaire et surconfiance : une revue critique. *Cahiers de Psychologie du Raisonnement*, 13(1), 5–41.
- Corpus ILAJ (2026). Estimation de la latence optimale avant justesse, items logiques et probabilistes. Optimum constaté : supérieur à tout créneau de diffusion disponible.